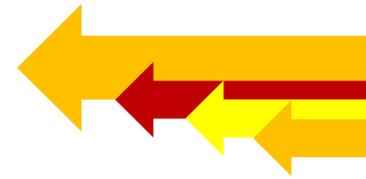


Valoriser la personne accompagnée dans son parcours

REF MA 07



Contexte

Valoriser la personne est le premier pas de l'accompagnement permettant la prise de confiance en elle, en sa capacité d'agir. Elle entre ainsi dans un cercle vertueux de la réussite.

Cette formation redéfinit les besoins de la personne accompagnée en matière de valorisation indispensable à l'accompagnement individuel et de posture professionnelle le permettant.

Objectifs de la formation

- Connaître les éléments qui entrent en compte dans la valorisation de la personne accompagnée
- Comprendre les postures professionnelles qui développent l'image de la personne accompagnée

Programme de formation

- Décoder les éléments qui entrent dans une démarche de valorisation prenant en compte l'estime de soi, la confiance en soi, l'affirmation de soi, les signes de reconnaissances
- Décoder les éléments qui mettent en valeur la personne accompagnée par le biais des qualités, compétences, savoir faire
-

Points forts de la formation

- Apports techniques et pédagogiques
- Réflexion en petit groupe
- Exercices pratiques

Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto évaluation avant et après la formation
- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (formative),
- Imagination d'une action spécifique (individuelle ou collective) en groupe de travail
- ➔ Remise d'une attestation de formation
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation
- ➔ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations



Formatrice

Aurélié DOUAY, Conseillère ESF, formatrice dans le domaine de l'estime de soi, de la communication, formée aux méthodes et techniques développées spécifiquement pour intervenir, auprès de public en difficulté – Technicienne en Analyse Transactionnelle et Programmation Neuro Linguistique ; 16 ans d'expérience.

Modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail ci-dessous :

clementine.nebouy@adac.asso.fr

Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > formation@adac.asso.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande.

L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

Pour toute question, notre équipe se tient à votre disposition au 04.77.33.65.34

Le 13 novembre 2023

120.00 €uros/Participant

Public concerné > Secrétaires sociales, médico-sociales, secrétaires, bénévoles et salariés accueillant du public à vocation sociale

Prérequis > Accueillir un public à vocation sociale

1 jour de formation en présentiel > Amiens



Fiche d'inscription



CGV